

Délibération n°2020/41

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.715-2 ;
Vu les statuts, en vigueur de l'établissement.

Le conseil d'administration réuni le 15 octobre 2020 :

Objet : Admissions en non-valeur

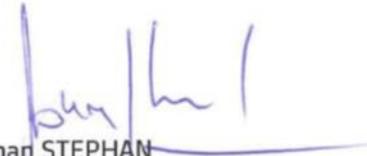
Le Conseil d'administration approuve les sorties de l'inventaire des biens proposés en liste jointe en annexe :

- Valeur immobilisée des matériels sortis : 18 150.23 €

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23
Votants : 20
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

Troyes, le 15 octobre 2020
Le président du conseil d'administration



Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 16/10/2020

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 16/10/2020